

## **RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**PRESENTS:**

**Elus municipaux et membres de la Direction Générale:** Michel GENDREAU (Co-président élu), Jacques TAPIN (Adjoint au maire), Marc THEBAULT (Conseiller municipal).

**Membres du conseil de quartier:** Jeanine BARBOTIN (Co-présidente habitante), Bertrand FRIGOT (Co-président habitant), Christiane BERNIS, Ginette BONHOMME, Jean-Paul BOISSON, Geneviève BONNEAU, Marie-Reine CHATAIGNON, Alain CRIGNON, Alain CLUZEAU, Daniel COURANT, Françoise DEPLAGNE, Jean-Louis DORLET, Jean-Gilles DUTROS, Bernard FAOUE, Henriette FELON, Vincent FEUILLET, André FOURNIER, Anne-Marie GOURJAULT, Brigitte JOUHANIQUE, Sandrine JOUHANIQUE, Patrick JUDE, Erwan LE GUERN, Aline MACHERAS, Françoise MAYE, Michel MOYNARD, Jean-Pierre OUMAILIA, Paul PELLETIER, Jean-Michel PIERRE, Jean-Louis REGRAIN, Geneviève SUBLAURIER, Yves SULLET, Michel TISSANDIER, Mireille TREBUCQ.

**Excusés:** Delphine RENAUD-PAGE (Adjointe au maire), Bernard JOURDAIN (Conseiller municipal délégué), Gilles ALBERT, Christian-Félix ARNAUD, Michèle BEAUFORT, Francine BOHIN, Danielle BOISSON, Odile BOURDOIS, Jérôme CLAVIER, Colette ECOTIERE, Jean, Sylviane GRIGNON, Raymond HIMBER, Michèle JOUSSEAUME, Jacques KALBACH, Luis Manuel LOPES, Cécile MALFRAY, Yanik MAUFRAS, Jean-Philippe MOOG, Philippe NAUDEAU, Michel STEINBERG, Michel TISSANDIER, Jean-Marie WACK, Laurence FAUCON (Directrice des Vies participatives).

**Agents municipaux:** Bénédicte GABRIEL (assistante des conseils de quartier).

**Public:** 2 personnes.

---

### **Ouverture de la séance à 20h**

Accueil par Michel GENDREAU, qui rappelle l'ordre du jour :

**1/ Point sur les travaux 2011 du centre-ville.**

**2/ Etat des lieux et suivi des projets du Conseil de quartier.**

**3/ Avancées sur les travaux des commissions**

- **"Espaces publics" : modification de circulation du haut de Brèche, Venelles de Strasbourg, Coteau Tartifume.**
- **"Patrimoine et attractivité" : projet des balades géologico-historiques, visite de la statuaire de la Brèche.**

**4/ Informations et questions diverses.**

M. GENDREAU annonce que la municipalité a négocié l'ouverture de places de stationnement supplémentaires gratuites pour la période des fêtes à proximité du centre-ville. Le collège Fontanes ouvrira son parking pendant les vacances de Noël et Groupama met à disposition ses parkings les week-ends des 18-19 et 24-25 décembre (Rue PF Proust : 130 places et rue de la Boule d'Or : 50 places). Ces informations sont relayées dans la presse locale et sur le portail de la ville.

-----

## **1/ POINT SUR LES TRAVAUX 2011 DU CENTRE-VILLE.**

### ***1/ Rappel Livraison de l'avenue des Martyrs de la Résistance***

L'avenue des Martyrs de la Résistance a été réouverte à la circulation le 22 novembre. A la même date, la sortie du parking souterrain, de ce côté de la Place de la Brèche a été livrée. M. GENDREAU indique que le stationnement sauvage à proximité du cinéma CGR est pratiqué couramment. L'équipe municipale a pris la décision de verbaliser les contrevenants. B. FRIGOT ajoute qu'il serait également judicieux d'indiquer plus clairement l'itinéraire vers le parking Marcel Paul.

J. TAPIN informe les conseillers de quartier de données récentes et positives concernant les résultats du cinéma CGR de Niort : il représente la meilleure fréquentation de tous les cinémas de cette chaîne en Poitou-Charentes (7 complexes de cinémas en région).

### ***2/ Rappel des différentes phases de travaux de la Brèche***

<b>Types et localisation des opérations</b>	<b>Programme prévisionnel</b>
Aménagement du parking souterrain	d'avril 2010 jusqu'à octobre 2011
Aménagement de la rue du 14 Juillet	de novembre 2010 à juin 2011
Réalisation du carrefour Martyrs de la Résistance – 14 Juillet	du 10 janvier et jusqu'à début mars 2011
Construction de la rampe d'accès au parking (côté av. Bujault)	de novembre 2010 à novembre 2011
Création du pôle transports (en bas de l'av. Bujault)	2011 - 2012
Aménagement du haut de l'avenue Bujault	de septembre à décembre 2011
Réalisation des jardins de la Brèche	de février à décembre 2012
Aménagement des voies de circulation du bas de Brèche et du carrefour de la rue Alsace-Lorraine	2012-2013

### ***3/ Travaux en cours sur le secteur de la Brèche***

- **Parking souterrain**

La construction de la rampe d'entrée, av. Bujault a démarré en novembre 2010. Pendant les travaux, bus et voitures empruntent la même voie de circulation. Afin de fluidifier la circulation, un nouveau plan de circulation temporaire à été mis en place, avec notamment une mise à double sens de la rue Paul-François-Proust.

Ci-dessous, pour mémoire, voici le nouveau plan d'itinéraires conseillés, sur le secteur de la Brèche et de la Gare.



- **Rue du 14 Juillet**

Les travaux d'aménagement de la rue du 14-Juillet ont débuté le 8 novembre 2010. Un terre-plein central sera créé d'ici l'été 2011. Deux alignements de chênes seront plantés au cours de l'hiver 2011 : l'un en bordure de la place en remplacement des marronniers, l'autre sur le terre-plein central.

M. GENDREAU indique que depuis le début des opérations d'aménagement de la Brèche, les délais de réalisation des travaux du chantier de la Brèche sont respectés et que la durée des travaux reste la même que dans le programme prévisionnel.

#### **4/ Travaux à venir début 2011**

- **Fermeture de l'avenue des Martyrs de la Résistance**

Afin de permettre la réalisation du carrefour avec la rue du 14-Juillet, les conditions de circulation sont modifiées à compter du 10 janvier et jusqu'à début mars 2011 (circulation piétonne uniquement).

- **Place du Piloni et rue Mathurin-Berthomé**

L'aménagement au titre des Espaces publics centraux débute par ce secteur au cours du 1er semestre 2011. Dès le 10 janvier, des travaux de réseaux seront réalisés par les différents concessionnaires jusqu'à la fin mars. Puis la phase d'aménagement de surface s'engagera de début avril à fin juillet. L'intégration de ce secteur dans le projet des espaces publics

centraux a été déterminée récemment, l'aménagement prévu est dans la continuité de celui de la rue Victor Hugo.

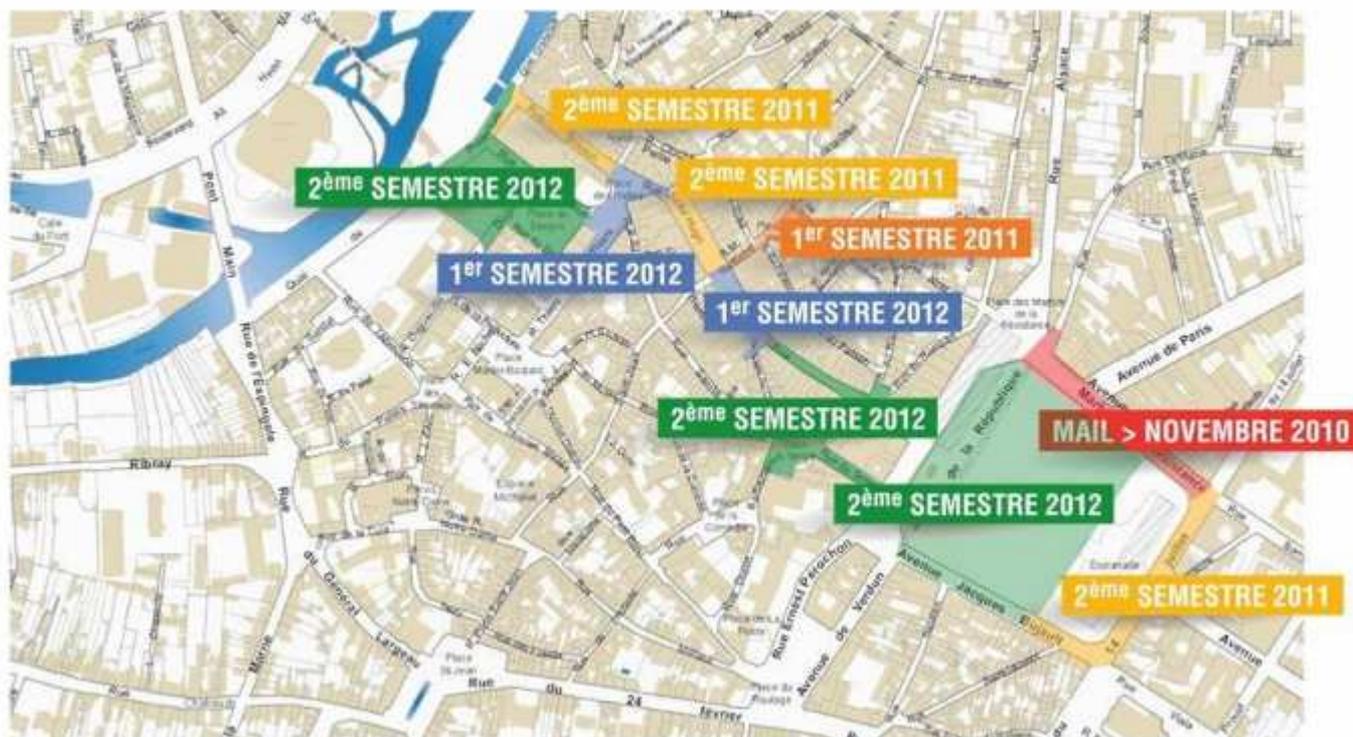
- **Rue Brisson, abords des Halles**

Ce secteur est particulièrement impacté par les questions de circulation, de navettes, de fret lié à l'activité des halles. Il fait l'objet d'une concertation avec les commerçants des rues concernées pour notamment déterminer sur rue Brisson le positionnement de places de stationnement, de livraison ou encore de terrasses. Le principe est de supprimer les trottoirs pour favoriser la fluidité des déplacements, la déambulation et le développement de l'activité commerciale.

### **Calendrier des travaux**

L'intervention sur les réseaux aura lieu de mi-janvier à avril 2011 sur rue Brisson, avec une fermeture complète à la circulation (sauf piétons et livraisons des commerces) pendant le mois de février. Les aménagements de surface seront réalisés de mai à octobre (avec un arrêt au mois d'août). Pendant tout le chantier, les commerces de la rue seront ouverts.

## **5/ Rappel du calendrier des aménagements en centre-ville**



## **6/ Ouverture du Point infos travaux, 2 rue Brisson**

Afin de suivre l'évolution du projet de transformation du centre-ville, la Ville de Niort a ouvert le 1<sup>er</sup> décembre 2010 un Point infos travaux au n°2 de la rue Brisson, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le jeudi de 9 h à 12 h.

### **\* Questions et réactions des conseillers de quartier et du public :**

- Rue du Petit Banc, serait-il possible de remettre en place le stop rue Barbezière afin de limiter la vitesse des véhicules qui continuent leur trajectoire dans la très étroite rue de l'Huilerie et assurer ainsi un peu de sécurité pour les piétons ?

La demande va être relayée auprès des services. J. TAPIN ajoute que récemment 3 stops ont été volontairement implantés au carrefour des rues du Petit Banc, St Jean et Ancien

Musée. Cet aménagement a été réalisé à la demande du commissaire : on impose l'arrêt aux véhicules pour rendre prioritaires les piétons qui sont nombreux dans le secteur. J. TAPIN rappelle qu'il s'agit d'une zone de rencontre (ainsi que sur l'ensemble de la rue du Petit Banc) où la priorité doit être laissée aux piétons.

- *Le 21 octobre, lors de la réunion publique de présentation des futurs aménagements du centre-ville, il a été montré peu d'images. Où peut-on en voir plus ?*

Le point « infos travaux » rue Brisson constitue un lieu à fréquenter régulièrement pour y trouver des dépliants sur les différentes opérations, le calendrier des travaux, le plan de circulation, l'offre de stationnement...

- *Où en sont les réponses aux questions posées le 21 octobre ?*

J. TAPIN répond que les réponses ont été rédigées, elles devraient être publiées sur le site web de la ville prochainement.

- *Que va devenir le local de 2000m<sup>2</sup> qui se situe dans les émergences en haut de Brèche ?*

M. GENDREAU répond que des négociations sont en cours.

- *L'avenue des Martyrs de la Résistance avait été prévue au départ pour une circulation en sens unique avec une voie en site propre pour les transports en commun et aujourd'hui il est demandé qu'elle soit mise en double sens. Qu'est-il prévu dans le projet final ?*

En terme de circulation, le projet final peut encore être amené à évoluer, le choix du sens de circulation sur cette voie n'est pas arrêté aujourd'hui.

## **2/ ETAT DES LIEUX ET SUIVI DES PROJETS DU CONSEIL DE QUARTIER**

### ***1/ Fiche de financement de 28 000 € pour l'éclairage des venelles***

Les travaux s'avèrent plus complexes que prévu :

- Dans un premier temps, le service éclairage public a étudié l'effacement total des réseaux, avec, par conséquent un travail à mener en collaboration avec les différents concessionnaires. L'éclairage public est prévu en câblage souterrain mais ce chantier donnerait la possibilité d'accompagner l'effacement total de tous les réseaux.
- Le service éclairage public reviendra vers les riverains pour proposer et décider en commun des ambiances lumineuses des venelles.

### ***2/ Fiche de proximité Rue des Quatre Vents***

La fiche de proximité relayait la demande de sécurisation de la rue pour les piétons et limitation de la vitesse des véhicules. Réponse des services techniques :

- Des comptages seront réalisés prochainement sur le secteur.
- Le Conseil de quartier de Ste Pezenne ayant également l'intention de travailler sur ce secteur, il est proposé d'organiser une réunion des commissions « voirie – espaces publics » des 2 conseils de quartier afin de trouver des solutions satisfaisantes pour l'ensemble des habitants.

#### **\* Questions et réactions des conseillers de quartier et du public :**

- *Pourquoi ne pas implanter ici aussi des stops à chaque carrefour de la rue des 4 vents ?*
- *Au-delà du problème de circulation dense et de la vitesse des véhicules, le problème à traiter en priorité est la circulation des piétons en implantant par exemple des barrières afin d'élargir l'espace réservé aux piétons sur la voie.*

- *Qu'en est-il de la création d'une voie qui permettrait d'accéder à la rocade directement de la rue des 4 Vents par la rue du Prieuré St Martin ?*

Sur cette dernière question, ce projet n'est plus d'actualité.

- *Pourquoi la bretelle d'accès à la rocade par la rue De Lattre de Tassigny n'est toujours pas réalisée ?*
- *La rue Sarrazine est également évoquée concernant la vitesse des véhicules et la discontinuité des trottoirs.*

Cet aménagement fait toujours partie des hypothèses pour fluidifier la circulation sur le secteur du rond-point de la route de Coulonges.

J. TAPIN indique que les propositions seront à étudier, mais rappelle qu'il est difficile de mettre en place des aménagements qui solutionnent les problèmes d'incivilités de la part des automobilistes.

### **3/ Liaison entre les venelles et le coteau Tartifume**

Il est proposé à la commission « Espaces publics » de présenter le point de son compte-rendu qui évoque ce projet :

Les membres de la commission relayent la proposition de la Direction des Vies participatives de constituer un groupe de travail pour mener le projet dès 2011, les personnes du Conseil de quartier et les riverains intéressés peuvent prendre part à ce groupe.

La première réunion aura lieu le **mercredi 13 janvier à 17h30**, dans la salle de la Direction des Vies participatives (rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville), en présence des techniciens du bureau d'études Espaces verts.

La commission revient sur le compte-rendu du dernier conseil (30 septembre) : « Le projet originel avait été suspendu pour des problèmes de soutènement des murs du fond du Coteau, le futur projet devrait s'affranchir de ce problème en assurant une descente plus directe, mais qui respecte les normes imposées par la loi handicap. »

Les membres de la commission Espaces publics pensent qu'il s'agit d'une erreur, car depuis le début il a été reconnu que ce projet ne serait pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Réponse de J. TAPIN : il existe la loi handicap depuis février 2005, qui fixe comme norme « l'accessibilité généralisée pour tous les domaines de la vie sociale » et notamment des personnes à mobilité réduite aux Établissements recevant du public (ERP) et aux Installations ouvertes au public (IOP). Ainsi, dans la mise en œuvre de l'aménagement du coteau Tartifume, la ville de Niort est soumise à ces normes réglementaires sur lesquelles il sera utile de refaire le point avec les techniciens lors de la réunion du groupe de travail.

### **4/ Haut de Brèche : Demande d'installation de bancs et de poubelles**

Une étude plus globale sur les alentours de la Brèche est en cours pour l'aménagement de l'ensemble de l'espace.

#### **\* Questions et réactions des conseillers de quartier et du public :**

- *Quelques conseillers expriment leur inquiétude pour les futurs nouveaux espaces de la Brèche au regard du manque d'entretien du Haut de Brèche et des détériorations déjà existantes.*

### **5/ Parking Tartifume : demande d'installation de poubelles**

L'achat et la pose des poubelles sont prévus en début d'année prochaine. Il y aura des poubelles à chaque sortie du parking. Le financement a été pris en charge par le Conseil de quartier.

## **6/ Acquisition de remises à vélos pour les écoles du Centre-ville**

La demande provenant de l'École Jean Macé avait été relayée auprès du Bureau du Conseil de quartier par la commission Agenda 21 et biodiversité. Il était demandé le financement par le Conseil de quartier de l'achat et de l'installation d'une remise à vélo pour l'école maternelle. Lors du bureau du 24 novembre, une majorité de membres a donné son accord à titre exceptionnel et à condition de solliciter les autres écoles du Centre-ville, éventuellement demandeuses du même type d'équipement.

Retour des services : 1 seule remise sera financée à hauteur de 3 000 € TTC à l'école Maternelle Jean Macé. Les autres écoles du centre-ville sont déjà équipées, excepté l'école primaire Paul Bert mais pour qui un accord préalable de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est nécessaire, l'établissement se situant dans le secteur sauvegardé. L'ABF a été sollicité, le service Patrimoine reviendra vers le Conseil de quartier quand il pourra communiquer une réponse.

Concernant la remise de l'école Jean Macé : la commande est réalisée d'ici la fin 2010 et la pose est prévue au printemps 2011. Les crédits de quartier engagés sont ceux de 2010.

Les conseillers demandent à voter à nouveau : 2 conseillers sont contre, les autres pour.

## **7/ 106 rue de Strasbourg : demande de réfection de la venelle**

Cette venelle est privée, en indivision avec la ville. Les services municipaux ont réceptionné le courrier rédigé par l'ensemble des riverains. A compter de ce jour, ce dossier n'intéresse plus que la ville et les propriétaires de la venelle concernée.

## **8/ Trottoirs rue St Gelais**

Certains membres du bureau avaient demandé à quoi correspondaient les travaux toujours en cours sur la rue St Gelais : il s'agit de travaux de reprise des trottoirs réalisés par la régie voirie.

### **\* Questions et réactions des conseillers de quartier et du public :**

- *Le problème dans cette rue, c'est que son étroitesse incite les automobilistes à stationner leur véhicule à cheval sur le trottoir, ce qui empêche les piétons de les emprunter et ce qui à terme déforme ces trottoirs. Il serait nécessaire de poser des barrières ou des potelets pour empêcher ce stationnement.*

## **9/ Presqu'île Biscarra : éclairage**

Pour des raisons techniques, il est très complexe d'amener l'éclairage sur ce parking. Le service éclairage a donc tenté d'apporter les points lumineux au plus près, au niveau de la passerelle qui rejoint Pré Leroy.

### **\* Questions et réactions des conseillers de quartier et du public :**

- *Et qu'en serait-il si on mettait en plus un système avec des panneaux solaires ?*

Cette proposition sera relayée au service.

- *Plusieurs demandes d'entretien, de rebouchage de trous sont évoqués (rue du 24 février, rue E Pérochon,...) ?*

J. TAPIN répond que les demandes seront relayées mais regrette que ce type d'informations ne remonte pas plus rapidement aux services, via la Direction des Vies participatives.

### **3/ AVANCEES SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS**

#### **1/ Espaces publics**

##### **1/ Réunions publiques des 18/10 et 18/11 sur la circulation en haut de Brèche**

Ces 2 réunions avaient pour objet d'informer les riverains de la mise en œuvre du nouveau plan de circulation et de recueillir les remarques.

Les membres de la commission relayent plusieurs questions avaient été posées pour connaître les suites données :

- Récupérer les 3 premières places rue Viala (qui avaient été neutralisées pendant la période de terrassement),
- Demande de passer une information au CGR, pour orienter les choix de stationnement en direction du parking Marcel Paul,
- Etude d'une possibilité de stationnement avec le parking de la gare
- Etude d'une possibilité, également, de stationnement pendant les vacances de Noël, au collège Fontanes
- Etude tarifaire, pour les riverains des « zones travaux », au parking Bellune

En conclusion de ces 2 réunions, la mise en service du nouveau plan de circulation a été effectuée lundi 22 novembre. Pour la rue Paul François Proust, cela s'est traduit par une circulation à double sens et par la suppression de la totalité des stationnements pour la partie entre l'avenue de Limoges et la rue Viala.

Les habitants de la rue Paul François Proust, présents à la réunion du 18 novembre, ont été soulagés d'apprendre, par A. BREUILLE et en présence de T. PAIRAULT (Directeur des espaces publics), que la rue reviendrait en sens unique après les travaux de la Brèche. Leur préoccupation, aujourd'hui, est de retrouver une rue ayant le même sens de circulation qu'avant les travaux, afin de ne pas avoir des conditions d'environnement dégradées. Les habitants acceptent les nuisances actuelles et futures (1<sup>er</sup> semestre 2011) parce qu'elles sont temporaires.

Enfin, les habitants du secteur demandent que leur soit présenté le nouveau plan de circulation avant sa mise en service définitive de la même façon qu'avec les 2 réunions sur les travaux de la Brèche.

##### **2/ Visite sur site : Diagnostic Yser/ Trois Coigneaux/ Nanteuil/ Treillot**

A la demande de G. BONNEAU, J. TAPIN et M. GENDREAU ont proposé une visite de diagnostic sur la collecte des ordures ménagères et sur le stationnement dans le quartier dans Trois Coigneaux, rue de l'Yser, Treillot et Nanteuil.

Cette visite s'est effectuée avec 2 élus et des techniciens Ville de Niort et CAN, un riverain et 3 conseillers de la commission Espaces Publics.

Plusieurs décisions ont été prises concernant les ordures ménagères sur le quartier Yser :

- Suppression d'une case de stationnement rue du Treillot face à la rue Solférino pour l'aménager avec des plots ou des bordures pour devenir un point de regroupement des conteneurs.
- Rue de l'Yser : à l'angle de la rue de Navailles pose de plots sur la chaussée pour éviter le stationnement et faciliter le passage de la benne.
- Enlèvement des bacs sans adresse et non répertoriés, identification, ré étiquetage des bacs et information aux personnes ne rentrant pas leurs conteneurs ; ceci sur l'ensemble du secteur notamment à l'angle Treillot/Solférino, Nanteuil/Yser et autres regroupements significatifs.

L'ensemble des aménagements décidés lors de cette visite sera financé par la Direction des Espaces Publics.

Cette visite sur site a été très positive : elle a permis de prendre des décisions, de se rendre compte sur place du fonctionnement de la collecte, du stationnement,... J. TAPIN précise que si certains conseillers souhaitent mettre en place le même genre de visites sur d'autres quartiers, les élus et les services se rendront disponibles pour participer à ces rencontres.

M. GENDREAU ajoute la municipalité a également décidé de verbaliser les contrevenants aux règles de collecte des ordures ménagères, après le deuxième avertissement.

### **3/ Proposition de la Régie voirie**

La régie voirie de la ville propose que les Conseils de quartier de Niort soient à l'origine du recensement des rues à rénover et à entretenir dans les quartiers pour lancer ces travaux dès 2011.

La méthodologie est la suivante : il suffit de rédiger la liste des rues en définissant des priorités d'intervention.

Il est nécessaire d'avoir à l'esprit que ces rues seront traitées sauf contraintes éventuelles (si des travaux de réseaux, d'accessibilité, d'éclairage, etc. sont déjà programmés).

#### **\* Questions et réactions des conseillers de quartier et du public :**

- *L'éclairage de la Place du Roulage s'avère très dangereuse pour les piétons et les cyclistes.*

M. GENDREAU indique que des plaques réfléchissantes vont être installées aux niveaux des îlots des passages piétons pour sécuriser les traversées des piétons.

- *Les riverains du secteur de la Place des Aires demandent la restitution d'un maximum de places, dont une PMR et une autre pour un stationnement de courte durée, d'après ce que me disait un riverain, il pourrait s'en faire 2.*
- *Autre chose, dans le même secteur, il serait nécessaire d'implanter un panneau de signalisation au carrefour Aires>< JJ Rousseau qui permette de faire comprendre aux conducteurs que lorsqu'on arrive de la rue des Aires et que l'on veut rejoindre la Brèche, il faut remonter la rue JJ Rousseau et récupérer St Gelais et que descendre vers la place Ricard ne sert à rien.*

Cette demande sera relayée aux services concernés.

## **2/ Patrimoine et attractivité**

### **1 / Le projet de plaquettes historico-géologiques**

La plaquette est achevée à 98%, le projet est sur le point d'être envoyé à l'éditeur pour la mise en page. Aujourd'hui la question qui reste entière est celle de la distribution de la plaquette (office de tourisme, librairies, plaquette offerte ?)

Lors du dernier conseil, il avait été voté un financement à hauteur de 2000 € qui semble un peu trop restrictif pour le projet. Les co-présidents proposent d'annuler le vote de 2 000 € et de voter pour une enveloppe de 4 000 € sur les crédits de fonctionnement de 2011.

#### **Résultats : Pour : unanimité.**

*J. TAPIN : ce projet restera-t-il d'actualité avec les travaux d'aménagement du centre-ville ?*

D. COURANT répond que les photos prises pour la plaquette sont des détails qui ne seront pas altérés par les futurs aménagements du centre-ville.

J. TAPIN conclut que le lancement final du projet doit suivre son cours au sein de la collectivité et notamment sur la question de la distribution. S'agissant d'un document qui assure la promotion de la ville, il serait judicieux qu'il soit accessible à l'office de tourisme.

## **2/ Suites de la restauration des statues de la Brèche**

Le 18 novembre dernier, plusieurs conseillers de la commission Patrimoine se sont rendus dans les ateliers pour rencontrer M. Prieur, le restaurateur et découvrir les 3 statues restaurées.

Il reste 10 sculptures à rénover, parmi elles, les 4 vases de la Brèche. Mais cette restauration est-elle intégrée au programme d'aménagement de la Place de la Brèche ?

B. FRIGOT propose, si ces restaurations n'étaient pas prévues, de faire financer le projet par l'inter-quartier.

Il reste également 4 marbres : *Achille, Caïn Maudit, Triptolème* et la statue de la place du Donjon dont la restauration sera moins onéreuse que pour les 3 premières statues. Enfin, il existe également la sculpture *L'enfant aux coquillages* que la commission proposerait après restauration d'implanter sur les lames d'eau de la Brèche.

Les membres de la commission ont commencé à lister les lieux envisagés dans l'esprit de créer un chemin de sculptures de la Brèche à la cale du Port :

- 1 à l'office de tourisme
- 1 dans la galerie Victor Hugo
- 1 rue Victor Hugo
- 1 Place du Temple
- 1 au centre des Halles
- 1 à Boinot.

## **3/ Suites de la restauration des statues de la Brèche**

Lors du bureau, il a été demandé de repeindre la porte du Pilon dont l'état laisse à désirer. Des travaux de rénovation ont été engagés, ils se dérouleront dans le courant du 1er semestre 2011.

## **4/ QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS D'ACTUALITE**

### **1/ Vœux de Mme Le Maire le samedi 22 janvier - matinée**

### **2/ Prochaines dates du CQ**

#### **Bureaux, 18h, Hôtel de ville :**

Mercredi 9 mars (changement de date annulation du 17 février)

Jeudi 5 mai

#### **Conseils de quartier, 20h**

Centre Du Guesclin, Salle n°8 :

Jeudi 30 mars

Mercredi 8 juin

**La séance est levée à 23h.**